

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 12 septembre 2017

*** Aménagement du Bourg : Constitution de la demande de financement au titre du contrat de partenariat (Fonds Région)**

La Commune a déposé une demande de subvention au titre du contrat de partenariat (fonds Région) pour le projet de l'aménagement du centre-Bourg.

Ce projet est passé en comité le 12 décembre 2016 et a reçu un avis d'opportunité favorable.

Afin de poursuivre la démarche, il faut maintenant constituer un dossier de demande de subvention. Ce dernier sera transmis à la Région pour instruction et avis définitif.

Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour constituer ce dossier.

*** Subvention accordée aux familles pour le transport scolaire - Année scolaire 2016-2017**

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire, pour l'année scolaire 2016-2017, le versement d'une subvention pour le transport scolaire de 50 % du montant payé par les familles pour les enfants scolarisés en primaire empruntant le transport scolaire organisé par le Conseil Général. Une subvention de 50 % du montant payé par les familles sera également versée pour les enfants scolarisés en primaire dans le regroupement pédagogique des écoles publiques de Saint-Mayeux et Plussulien et empruntant le transport scolaire organisé par la Commune de Saint-Mayeux. Un justificatif de paiement des frais de transport payés au Conseil Général et payés à la Commune de Saint-Mayeux sera demandé.

*** Motion contre la fermeture de la Trésorerie de Corlay**

La Mairie de Corlay a adressé aux Communes un projet de motion contre la fermeture de la Trésorerie de Corlay. Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité cette motion. Il s'oppose à la fermeture de la Trésorerie de Corlay, qui constituerait une grave atteinte au service public en milieu rural.

*** Repas du C.C.A.S.**

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale, offert aux personnes âgées de 65 ans et plus, aura lieu le Samedi 11 novembre 2017 au Bar-Restaurant de la Vallée.

*** Travaux dans un logement locatif**

Des travaux vont être réalisés dans un logement locatif situé dans le Bourg de la Commune, afin de remédier à des problèmes d'humidité et d'isolation.

*** Devis SDE : Travaux suite à l'aménagement du Bourg**

Le Syndicat Départemental d'Energie a établi un devis pour des travaux à réaliser sur le réseau d'éclairage public dans le cadre du projet de l'aménagement du Bourg. Le montant des travaux s'élèverait à la somme de 15 300 euros HT, et 60 % seraient à la charge de la Commune, soit la somme de 9 180 euros HT.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces travaux, qui consistent à la dépose de foyers et de candélabres, la fourniture et la pose de nouvelles lanternes sur un candélabre, l'ouverture de tranchées pour la pose de fourreaux, la mise en profondeur de câbles, et la reprise de raccordement de lanternes pour l'éclairage du parking et des abords de la salle polyvalente.

*** Demande de subvention du Secours Populaire**

Le Secours Populaire a adressé à toutes les Communes une demande de subvention exceptionnelle suite au passage de l'ouragan Irma.

Le Conseil Municipal a décidé de verser au Secours Populaire une subvention exceptionnelle de 100 euros en raison de cette situation d'urgence humanitaire.